

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 09 22 009

Nombre de conseillers :

En exercice 16

Présents 13

Pouvoirs 1

Votants 14

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux du mois de septembre à 19h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 10 septembre 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Séverine RODET Justine JAMBON Lydia LEAO Amélie RAPHAEL

Pouvoirs : Rémi BOZONNET à Yves GALIEGUE

Absents et excusés : Lydia LEAO et Ludivine GONNET

Secrétaire de séance : Patrice REVOL

OBJET : Lotissement « Clos de la Dombes » - rétrocession des voiries

Vu la délibération du 3 juillet 2019 numéro D20190703004,

Vu la délibération du 07 avril 2025 numéro D20250407003,

Considérant la demande reçue par courrier de la part de l'ASL du Lotissement du Clos de la Dombes
La rétrocession des voiries suivantes :

- B 1597, 1582, 1584, 1585, 1586.

Considérant l'achèvement des travaux d'aménagement du lotissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Accepte à l'unanimité cette rétrocession.**
- **Autorise Monsieur le Maire, à signer l'acte de transfert et tous documents nécessaires à cette cession.**
- **Décide d'intégrer les parcelles B 1597, 1582, 1584, 1585, 1586 dans le domaine public communal.**

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 22 septembre 2025

Michel CHANEL - Maire